

**MODALITES D'ORGANISATION
ET DE VALIDATION DE L'UC 2
DU CQP ORGANISATEUR DE
RANDONNEES EQUESTRES**

Le candidat est évalué par une observation pédagogique continue, réalisée dans une entreprise de tourisme équestre, conjointement par son formateur et son tuteur à l'aide d'un cahier de suivi.

La fréquence des bilans peut être mensuelle ou trimestrielle, selon la durée de la formation.

Le formateur et le tuteur attestent que le candidat a été confronté aux situations identifiées et émettent une opinion face à l'observation, en situation, des compétences recherchées.

Le formateur et le tuteur observent, chez le candidat, la réalisation des actes, attitudes et comportements professionnels correspondant aux compétences évaluées.

Pour cela, le formateur et le tuteur utilisent chacun une grille de critères permettant de constater les comportements du candidat.

QCM, questions ouvertes à l'écrit et à l'oral pendant la formation
Et tâches à effectuer pendant le tutorat (liste en annexes du livret)

**FORMATEUR : Cahier de suivi de la fonction « Gestion, entretien et maintenance de la structure »
du CQP Organisateur de Randonnée Equestre
Période du au**

Critères évalués	Critères observable	Favorable	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les soins journaliers et périodiques aux équidés, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et de la réglementation sur les équidés - Appliquer les mesures de prophylaxie courantes, gestion des vermifuges, des vaccinations - Assurer le suivi des soins prescrits par la vétérinaire - Assurer l'alimentation en tenant compte de la préparation, du travail des équidés et de son état général - Assurer l'entretien des pieds et de la ferrure - Assure le dépannage en maréchalerie - Remettre un fer en sécurité pour l'équidé et lui-même - Assurer la qualité de l'accueil. - Participer au développement de la structure. - Fidéliser et développer la clientèle. - Identifier en situation, les risques pour les pratiquants et les tiers inhérents à l'organisation des activités de la structure. - Procéder à la mise en sécurité des lieux pour les pratiquants et les tiers. - Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité. - Identifier les motivations de la clientèle. - Présenter le bilan des activités et de rendre compte. - Distribuer des tâches et donner des consignes. - Suivre le travail du personnel soigneur ou animateur. - Programmer des activités occasionnelles ou régulières au sein de la structure. - Contrôler l'état du matériel et des équipements, en assurer l'entretien et la réparation. Anticiper leur renouvellement. - Gérer les stocks, planifier les commandes et prévoir les délais. - Gérer les intervenants maréchal ferrant, vétérinaires - Gérer la pharmacie d'écurie et de randonnée (humaine et équine) - Gestion et suivie des soins périodiques 	Les soins quotidiens aux équidés sont effectués		
	Les mesures de prophylaxie sont mise en œuvre		
	Le suivie des soins est effectué		
	L'alimentation des équidés est organisée		
	L'entretien des pieds est effectué		
	L'entretien de la ferrure est effectué		
	Le dépannage en maréchalerie est assuré		
	La gestion et suivie des soins périodiques est fait		
	L'accueil est adapté aux attentes du public *		
	La structure et ses activités sont mises en valeur		
	Le niveau de satisfaction des clients sont analysé		
	De nouvelles activités sont proposées		
	La promotion des activités régulières est faite		
	la motivation des clients est identifie		
	Le bilan des activités et rendu est présenté		
	La sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés est assurée*		
	Les risques potentiels pour les pratiquants , les tiers, et l'environnement sont identifiés*		
	L'application des règles de sécurité liées à la pratique équestre et à l'approche des équidés est réalisés*		
	Les situations à risques sont identifiées		
	La mise en sécurité des lieux de pratique est faite*		
	Les règles de sécurités sont transmises auprès du public ou du personnel soigneur ou animateur *		
	La gestion de la sécurité est une préoccupation constante *		
	La coordination des tâches réalisé par le personnel soigneur ou animateur est organisée		
	La réalisation des tâches du personnel soigneur et animateur est vérifié		
	Une participation active aux réunions d'équipe est constatée		
	Les consignes pour la réalisation des tâches sont données au personnel soigneur et animateur		
	L'auto analyse de ses tâches est présentée		
	La répartition des tâches selon les compétences du personnel soigneur ou animateur est faite		
	L'entretien et le contrôle de l'état du matériel et des équipements est contrôlé*		
	L'entretien et les réparations du matériel sont effectués		
L'état des stock est contrôle régulièrement			
Les produits pharmaceutiques sont contrôlés (présence, rangement, péremption, utilisation)			
La gestion des stocks, la planification des commandes est faite			
Le suivi des intervenants réguliers (maréchal ferrant, vétérinaire...) est réalisé			
L'UC 2 est acquise si le candidat valide au minimum 25 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *		Nombre de critère favorable	

Résultat : ACQUIS NON ACQUIS

**TUTEUR : Cahier de suivi de la fonction « Gestion, entretien et maintenance de la structure » du
 CQP Organisateur de Randonnée Equestre
 Période du au**

Critères évalués	Critères observable	Favorable	Défavorable
<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les soins journaliers et périodiques aux équidés, en tenant compte des règles d'hygiène et de sécurité et de la réglementation sur les équidés - Appliquer les mesures de prophylaxie courantes, gestion des vermifuges, des vaccinations - Assurer le suivi des soins prescrits par la vétérinaire - Assurer l'alimentation en tenant compte de la préparation, du travail des équidés et de son état général - Assurer l'entretien des pieds et de la ferrure - Assure le dépannage en maréchalerie - Remettre un fer en sécurité pour l'équidé et lui-même - Assurer la qualité de l'accueil. - Participer au développement de la structure. - Fidéliser et développer la clientèle. - Identifier en situation, les risques pour les pratiquants et les tiers inhérents à l'organisation des activités de la structure. - Procéder à la mise en sécurité des lieux pour les pratiquants et les tiers. - Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité. - Identifier les motivations de la clientèle. - Présenter le bilan des activités et de rendre compte. - Distribuer des tâches et donner des consignes. - Suivre le travail du personnel soigneur ou animateur. - Programmer des activités occasionnelles ou régulières au sein de la structure. - Contrôler l'état du matériel et des équipements, en assurer l'entretien et la réparation. Anticiper leur renouvellement. - Gérer les stocks, planifier les commandes et prévoir les délais. - Gérer les intervenants maréchal ferrant, vétérinaires - Gérer la pharmacie d'écurie et de randonnée (humaine et équine) - Gestion et suivie des soins périodiques 	Les soins quotidiens aux équidés sont effectués		
	Les mesures de prophylaxie sont mise en œuvre		
	Le suivie des soins est effectué		
	L'alimentation des équidés est organisée		
	L'entretien des pieds est effectué		
	L'entretien de la ferrure est effectué		
	Le dépannage en maréchalerie est assuré		
	La gestion et suivie des soins périodiques est fait		
	L'accueil est adapté aux attentes du public *		
	La structure et ses activités sont mises en valeur		
	Le niveau de satisfaction des clients sont analysé		
	De nouvelles activités sont proposées		
	La promotion des activités régulières est faite		
	la motivation des clients est identifie		
	Le bilan des activités et rendu est présenté		
	La sécurité des pratiquants, des tiers et des équidés est assurée*		
	Les risques potentiels pour les pratiquants , les tiers, et l'environnement sont identifiés*		
	L'application des règles de sécurité liées à la pratique équestre et à l'approche des équidés est réalisés*		
	Les situations à risques sont identifiées		
	La mise en sécurité des lieux de pratique est faite*		
	Les règles de sécurités sont transmises auprès du public ou du personnel soigneur ou animateur *		
	La gestion de la sécurité est une préoccupation constante *		
	La coordination des tâches réalisé par le personnel soigneur ou animateur est organisée		
	La réalisation des tâches du personnel soigneur et animateur est vérifié		
	Une participation active aux réunions d'équipe est constatée		
	Les consignes pour la réalisation des tâches sont données au personnel soigneur et animateur		
	L'auto analyse de ses tâches est présentée		
	La répartition des tâches selon les compétences du personnel soigneur ou animateur est faite		
	L'entretien et le contrôle de l'état du matériel et des équipements est contrôlé*		
	L'entretien et les réparations du matériel sont effectués		
L'état des stock est contrôle régulièrement			
Les produits pharmaceutiques sont contrôlés (présence, rangement, péremption, utilisation)			
La gestion des stocks, la planification des commandes est faite			
Le suivi des intervenants réguliers (maréchal ferrant, vétérinaire...) est réalisé			
L'UC 2 est acquise si le candidat valide au minimum 25 critères dont obligatoirement ceux suivi d'une *. Nombre de critère favorable			

Résultat : **ACQUIS** **NON ACQUIS**